RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription d'Auxerre

Candidature du Citoyen

Jean-Michel RENAITOUR

Conseiller Général de l'Yonne

Présenté par le Parti Radical-Socialiste
et la Fédération de l'Yonne des Indépendants de Gauche et des Socialistes Indépendants

Suppléant :

Robert MOREAU

Cultivateur

Maire de Grandchamp

Citoyennes, Citoyens,



La France, en répondant « Oui » au Referendum, a signifié son mécontentement aux hommes de la IVᵉ République, lesquels ont failli mener le Pays au bord du gouffre.

Or le député sortant de la circonscription d'Auxerre fut non seulement un parlementaire, mais un ministre de la IVᵉ République. Donc un des responsables de cette faillite.

Voilà pourquoi nous nous présentons contre lui — en protestant d'abord contre ce découpage des circonscriptions électorales tel qu'il l'a fait faire, afin de tenter de sauver son siège, et en rejetant sur la circonscription d'Avallon le canton de Seignelay, suspect de ne pas lui donner de majorité. Voilà pourquoi le Conseiller Général de Seignelay relève le gant et sollicite vos suffrages.

Mais il y a des raisons plus profondes que les motifs personnels. Il y a les programmes des partis politiques.

Je suis, pour ma part, l'adversaire des partis, beaucoup trop nombreux en France. Et si j'accepte volontiers l'investiture que m'a fait l'honneur de m'offrir la Fédération Radicale-Socialiste de l'Yonne, c'est parce que le parti radical est un de ceux qui permet la liberté de vote, c'est-à-dire qui n'oblige pas ses élus à subir la discipline des comitards et à n'être plus que des robots.

Je me flatte, lorsque j'étais député — sous la IIIᵉ République, au temps de la douceur de vivre — je me flatte de n'avoir jamais voté sur une injonction, sur un ordre de quiconque, mais, me prononçant « pour » ou « contre » selon les textes proposés, de ne m'être jamais inspiré que de l'intérêt particulier de notre département et de l'intérêt supérieur de la France.

Aujourd'hui, il en serait de même si je redevenais votre élu. De graves problèmes se posent, dont le principal est la question de l'Algérie. Là encore,

il faut prendre ses responsabilités franchement : et, pour ma part, je suis partisan de la paix le plus tôt possible, car nous ne pouvons supporter plus longtemps les charges budgétaires de deux milliards par jour, qui ruinent nos importations et nos exportations, notre commerce et notre industrie ; et par ailleurs c'est dans la paix seulement que nous pourrons recréer en Algérie le climat de fraternité entre les races qui désarmera les fanatiques.

Dans le domaine extérieur, la paix aussi vaut mieux que la guerre. Un exemple frappant en a été donné récemment par la fâcheuse expédition de Suez, aventure où nous nous sommes lancés sans prévenir nos alliés, où nous avons ensuite arrêté notre élan à la veille du succès, et où maintenant nous allons rembourser à Nasser les frais du bombardement de Port-Saïd par nos avions. Nous allons donner des milliards à l'Egypte, alors que nos contribuables succombent déjà sous les charges fiscales !

Car, dans le domaine intérieur, c'est la première question qui va nous préoccuper : nos impôts sont trop lourds ; on ne peut plus les payer ; et l'on parle de les augmenter encore ! A cela aussi nous répondrons « non ». Et nous exigerons qu'on réalise d'abord des économies sur tous les gaspillages que nous connaissons dans les affaires de l'Etat. (Pourquoi, pour citer un exemple concret, la nouvelle Constitution n'a-t-elle pas supprimé ce « Conseil Economique » ne servant qu'à émettre des vœux platoniques et grevant inutilement nos Finances ?).

Enfin, il reste à défendre nos libertés contre ceux qui ne songent qu'à renverser le Régime. Le Président de Gaulle a eu raison de faire « rentrer dans le rang » les colonels factieux qui participaient aux Comités dits de « salut public ». Chaque fois qu'il prendra des mesures de cet ordre, nous applaudirons.

En ce qui concerne maintenant notre région, est-il besoin de rappeler que j'ai toujours défendu le privilège des bouilleurs de cru ; que la détresse des vieux et le désarroi de la jeunesse sont des problèmes à mes yeux primordiaux. Ancien combattant moi-même, j'ai toujours soutenu les revendications légitimes de ceux qui ont sauvé la Patrie en danger. Ancien maire du chef-lieu, je connais parfaitement les justes revendications des commerçants, soumis sans cesse aux contrôles excessifs des brigades polyvalentes.

Dans les initiatives du Mouvement Poujade, tout n'était pas mauvais, loin de là ; et si, pour notre part, nous laissons de côté la partie politique, nous reprenons volontiers à notre compte tout le programme professionnel et corporatif ayant trait à la défense des artisans et du petit commerce, en particulier la réforme de la patente et la révision de la fiscalité.

(A propos de la Mairie d'Auxerre, j'ouvre une parenthèse pour rappeler que j'en ai démissionné sous l'occupation pour ne pas jurer fidélité au Gouvernement de Vichy, et que je n'ai pas voulu, moi, ni porter le francisque, ni être intronisé par la Kommandantur, comme d'autres ont accepté de le faire... A bon entendeur, salut !).

Aujourd'hui, grâce au retour du scrutin d'arrondissement, ce n'est pas seulement pour une formation politique que vous allez voter : vous allez choisir aussi la personnalité qui vous semblera la mieux qualifiée pour vous représenter et vous défendre. Ici le caractère, le talent, le courage, reprennent une valeur. Il faut envoyer au Parlement des hommes de classe — en même temps que de fermes républicains. Vous écarterez donc ceux dont la gestion a failli être fatale à notre Pays. Vous ne choisirez pas ceux qui reçoivent leurs mots d'ordre de ces partis monolithiques dont les tout-puissants comités directeurs siègent à Paris et méconnaissent trop souvent l'intérêt des ruraux. Vous choisirez un homme libre, qui a fait ses preuves dans le passé, et a depuis lors acquis une expérience indiscutable. Et vous n'aurez en vue qu'une détermination précise : faire en sorte qu'au deuxième tour de scrutin, en cas de ballottage, l'union des forces de gauche se réalise pour barrer la route à la Réaction.

Telles sont les quelques principes essentiels de ma candidature. Mes amis de l'Auxerrois et de la Puisaye savent qu'on ne frappe pas vainement à ma porte quand je puis rendre un service. Mais ils savent aussi que, sans être sectaire, et tout en respectant les opinions de chacun, et tout en m'inclinant devant les décisions de la majorité, je ne flancherai pas dans la défense effective de la Démocratie. Le prestige de la France dans le monde lui est toujours venu de ce qu'elle a montré aux autres peuples le chemin de la Justice et de la Liberté. C'est à cette tradition-là que j'entends rester fidèle.

Jean-Michel RENAITOUR

Conseiller Général de l'Yonne,
Ancien Député et Maire d'Auxerre.

Vu : Le Candidat.


IMP. L'YONNE RÉPUBLICAINE AUXERRE